

# LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Syndicat mixte du Pays du Giennois  
Comité syndical du 27 février 2019



Mutualisation à l'échelle d'un territoire d'une compétence technique ayant pour objectif de diminuer la facture énergétique, la consommation d'énergie et les émissions de GES\*

\*Gaz à Effet de Serre



## La mission :

- Accompagnement de 3 ans (1€/an/habitant)
- Analyse des consommations d'énergie et bilan énergétique
- Hiérarchisation des actions à entreprendre et définition du juste besoin :
  - Ajustement des puissances souscrites : ≈
  - Révision des contrats de maintenance : jusqu'à **20%** d'économie d'énergie
  - Assistance à Maîtrise d'Usage : jusqu'à **15%** d'économie d'énergie
  - Rénovation de l'éclairage public : jusqu'à **75%** d'économie d'énergie
  - Isolation des bâtiments : jusqu'à **80%** d'économie d'énergie



## La mission :

- Aide à la rédaction des CTEP
- Aide à la recherche de subvention
- Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (C2E)
- Veille réglementaire et technique
- Sensibilisation
- Animation
- Mise en réseau



## Quels atouts ?

En moyenne un CEP couvre jusqu'à **3 fois son coût**.

**C'est un spécialiste de l'énergie neutre et objectif.**

Il accompagne la commune dans la **définition du juste besoin** au mieux des intérêts de la commune versus les entreprises et équipes de maîtrise d'œuvre.

Il s'assure pour la commune que les entreprises ont une **bonne connaissance de l'état de l'art**.

Par les actions de sensibilisation des élus, agents et usagers, il contribue à **l'acculturation** et à **l'appropriation** des enjeux liés à la maîtrise de l'énergie.

C'est un des acteurs de la traduction des **PCAET en actes**

C'est un contributeur au **développement des énergies renouvelables**

...



## Quelques exemples concrets :

- 3300 euros d'économie annuelle sur l'abonnement électrique en ajustant des puissances souscrites en éclairage public (commune de 3700 hab). (TRB : immédiat)
- Rénovation d'une école : 360k€ de travaux d'isolation peu pertinents (TRB : 595 ans) écartés par le CEP au profit d'une solution à 395 k€ (TRB : 17 ans).
- 1500 euros/an de propane économisés sur les douches d'un gymnase (réduction des débits de 18 à 6l/min). Investissement 120 euros TTC (TRB : 22 jours)
- À coût égal, + 30% de rendement énergétique sur un générateur photovoltaïque suite à la sélection des matériels via les CCTP. (TRB raccourci de 4 ans)
- Limitation des surcoûts liés à une erreur de conception (2 bâtiments alimentés en géothermie avec la même pompe à chaleur mais avec des régimes de température différents).



MERCI DE VOTRE ATTENTION

• • •  
Contacts : Mathias NIVAN  
Conseiller en Energie Partagé  
[m.nivan@cep-loiret.org](mailto:m.nivan@cep-loiret.org)

ADIL 45  
1bis rue Saint Euverte  
45000 ORLEANS  
Téléphone : 02.38.62.47.07

